Glossaire DmfA PID

Version complète

Version: 2017/1

Date de publication: 23/02/2017

Date de mise en production: 01/04/2017

Liste de la version complète

90248 - Identification de la ligne travailleur - PID

90297 - Identification du véhicule de société

90249 - DmfAPID

Page de garde Page de garde Introduction Introduction Glossaire 90059 - Formulaire 00110 - STATUT DE L'ATTESTATION 00218 - DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE 00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE 00297 - TYPE DU FORMULAIRE 00299 - HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE 90082 - Référence 00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE 00222 - NUMÉRO DE RÉFÉRENCE 00298 - ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE 90244 - Identification de la déclaration employeur 00011 - NUMÉRO ONSS 00012 - NOTION CURATELLE 00013 - ANNÉE - TRIMESTRE 00014 - NUMÉRO D'ENTREPRISE 00109 - NUMÉRO PPL 00534 - IDENTIFIANT PERMANENT DE LA DÉCLARATION EMPLOYEUR 90245 - Identification de la personne physique 00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS 00493 - NOM DU TRAVAILLEUR DÉCLARÉ DANS LA DÉCLARATION ORIGINALE 00494 - PRÉNOM DU TRAVAILLEUR DÉCLARÉ DANS LA DÉCLARATION ORIGINALE 00548 - IDENTIFIANT PERMANENT DE LA PERSONNE PHYSIQUE DÉCLARÉE 00549 - IDENTIFIANT PERMANENT DE LA PERSONNE PHYSIQUE 00615 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE 00620 - NUMÉRO DE VERSION DE LA PERSONNE PHYSIQUE DÉCLARÉE 90246 - Identification de l'occupation 00043 - NUMÉRO D'OCCUPATION 00617 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR 00619 - NUMÉRO DE VERSION DE L'OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR 90247 - Identification de la cotisation non liée à une personne physique 00019 - CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR POUR LAQUELLE UNE COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE EST DUE 00020 - CODE TRAVAILLEUR POUR UNE COTISATION QUI N'EST PAS LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE 00611 - NUMÉRO DE VERSION COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE 90248 - Identification de la ligne travailleur - PID 00036 - CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR 00037 - CODE TRAVAILLEUR 00610 - NUMÉRO DE VERSION LIGNE TRAVAILLEUR 00616 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - LIGNE TRAVAILLEUR 90297 - Identification du véhicule de société 00781 - NUMÉRO DE PLAQUE 00782 - NUMÉRO DE VERSION VÉHICULE DE SOCIÉTÉ Annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues 11 - Identification du formulaire 28 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL 29 - Liste des indices des différentes catégories d'employeurs APL Bloc fonctionnel 90059 - Formulaire 90082 - Référence 90244 - Identification de la déclaration employeur 90245 - Identification de la personne physique 90246 - Identification de l'occupation 90247 - Identification de la cotisation non liée à une personne physique

DmfA PID - Introduction

Version: 2017/1

Date de publication: 23/02/2017

Contenu de l'introduction:

Données d'identification permanente

Ce	message	structuré	communique	les	données	d'identification	permanente	pour	les
déc	larations r	nultifonction	onnelles origin	ales	S.				

NUMERO DE ZONE: 00110 **VERSION: 2017/1** DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

STATUT DE L'ATTESTATION (Label XML : AttestationStatus)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire

> Code(s): 90059 Label(s) xml: Form

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION: 0 = Original

1 = Modification 2 = Duplicata 3 = Annulation4 = Révision 5 = Rappel 6 = Clôture

7 = Modification de l'original version papier

REFERENCE LEGALE:

Numérique

TYPE: LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00110-001	В
Non numérique	00110-002	В
Pas dans le domaine de définition	00110-008	В
Erreur de cardinalité	00110-090	В
Longueur incorrecte	00110-093	В
Non admis	00110-146	В

NUMERO DE ZONE: 00218 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE (Label XML : FormCreationDate)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire

> Code(s): 90059 Label(s) xml: Form

DESCRIPTION:

Date à laquelle le formulaire est créé.

DOMAINE DE DEFINITION:

AAAA est un élément de [année en cours -1 ; année en cours] ;

La date ne peut pas se trouver dans le futur.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique 10

LONGUEUR: PRESENCE:

Indispensable AAAA-MM-JJ · AAAA est l'année FORMAT:

· MM est le mois

. JJ est le jour CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00218-001	В
Pas dans le domaine de définition	00218-008	В
Invalide	00218-003	В
Longueur incorrecte	00218-093	В
Non admis	00218-146	В
Erreur de cardinalité	00218-090	В

NUMERO DE ZONE: 00296 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

IDENTIFICATION DU FORMULAIRE (Label XML : Identification)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire

Code(s): 90059 Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Zone qui décrit la teneur d'un formulaire.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir annexe 11 - Identification du formulaire.

DmfAPID pour le message reprenant les données d'identification d'une déclaration DmfA originale

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique LONGUEUR: 7
PRESENCE: Indispensable FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00296-001	В
Pas dans le domaine de définition	00296-008	В
Longueur incorrecte	00296-093	В
Non admis	00296-146	В
Erreur de cardinalité	00296-090	В

NUMERO DE ZONE: 00297 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

> TYPE DU FORMULAIRE (Label XML : TypeForm)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire

> Code(s): 90059 Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Le type indique la nature du formulaire électronique.

DOMAINE DE DEFINITION:

RE = REQUEST - le formulaire contient une demande de renseignements PA = PROVISIONAL ANSWER - le formulaire contient une réponse provisoire à une demande de

renseignements ou à une communication de renseignements

FA = FINAL ANSWER - le formulaire contient une réponse définitive à une demande de renseignements ou à

une communication de renseignements

LA = LIMITED ANSWER - le formulaire contient une réponse limitée à une demande de renseignements ou à

une communication de renseignements

SU = SUBMISSION - le formulaire communique des renseignements

SU pour DmfAPID

REFERENCE LEGALE: TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00297-001	В
Pas dans le domaine de définition	00297-008	В
Longueur incorrecte	00297-093	В
Non admis	00297-146	В
Erreur de cardinalité	00297-090	В

NUMERO DE ZONE: 00299 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE (Label XML : FormCreationHour)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire

Code(s): 90059 Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Moment précis, exprimé en heures, minutes, secondes et millièmes de secondes.

DOMAINE DE DEFINITION: HH est un élément de [00;23] MM est un élément de [00;59]

MM est un élément de [00;59] SS est un élément de [00;59] SSS un élément de [000;999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 12

PRESENCE: Indispensable
FORMAT: HH:MM:SS.SSS
. HH sont les heures
. MM sont les minutes

SS sont les secondes

. SSS sont les millièmes de secondes

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00299-001	В
Invalide	00299-003	В
Longueur incorrecte	00299-093	В
Non admis	00299-146	В
Erreur de cardinalité	00299-090	В

NUMERO DE ZONE: 00221 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

TYPE DE LA RÉFÉRENCE (Label XML : ReferenceType)

BLOC FONCTIONNEL: Référence

Code(s): 90082

Label(s) xml: Reference

DESCRIPTION: Indique sur quoi porte la référence (00222 Numéro de référence) : sur cette déclaration, sur une déclaration qui

est apparentée à cette déclaration ou sur un ensemble de déclarations (= un dossier) auquel appartient cette

déclaration, sur cette demande, sur ce formulaire.

DOMAINE DE DEFINITION: 0 = la référence porte sur un formulaire précédemment échangé n'ayant pas la même identification (voir

annexes 11/302) et qui est en rapport avec le présent formulaire

1 = la référence porte sur ce formulaire

2 = la référence est un numéro de dossier et porte sur le dossier (= ensemble de déclarations) auquel appartient

cette déclaration ou auquel appartient ce formulaire

3 = la référence porte sur un formulaire précédemment échangé ayant la même identification (voir annexes 11/302) et qui est en rapport avec le présent formulaire, par exemple : la référence porte sur la déclaration qui doit être annulée par cette déclaration, ou sur la déclaration qui doit être remplacée par cette déclaration, ou sur

la déclaration qui fait l'objet de modifications, ou sur la déclaration qui est à l'origine de la création de ce

formulaire...

4 = la référence porte sur une déclaration dans un autre scénario qui est apparentée à cette déclaration

5 = la référence porte sur une demande

6 = la référence porte sur une déclaration refusée

7 = la référence porte sur l'employeur mentionné dans cette déclaration 8 = la référence porte sur le travailleur mentionné dans cette déclaration

9 = la référence est une communication structurée qui doit être utilisée dans le cadre d'un payement et porte sur

ce formulaire

1 ou 3 pour DmfAPID

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 1
PRESENCE: Indispensable

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00221-001	В
Non numérique	00221-002	В
Pas dans le domaine de définition	00221-008	В
Longueur incorrecte	00221-093	В
Non admis	00221-146	В
Erreur de cardinalité	00221-090	В

NUMERO DE ZONE: 00222 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE (Label XML : ReferenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Référence

Code(s): 90082

Label(s) xml: Reference DESCRIPTION: Le numéro de référence.

DOMAINE DE DEFINITION:

Dans ce message, la longueur autorisée pour cette zone est de 20 positions. Le numéro de ticket Smals qui avait été attribué à la DMFA associée.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: LONGUEUR: Alphanumérique

PRESENCE: Indispensable FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00222-001	В
Longueur incorrecte	00222-093	В
Non admis	00222-146	В
Erreur de cardinalité	00222-090	В
Identification du formulaire référencé par ce numéro de ticket n'est pas du type attendu	00222-191	В

NUMERO DE ZONE: 00298 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE (Label XML : ReferenceOrigin)

BLOC FONCTIONNEL: Référence

Code(s): 90082

Label(s) xml: Reference

DESCRIPTION: Valeur indiquant la source authentique d'un numéro de référence.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = le numéro de référence est attribué par un déclarant ou demandeur (une entreprise, un secrétariat social, un

bureau de soft, ...)

2 = le numéro de ticket attribué par la Sécurité Sociale, identifiant de manière unique une déclaration , une

demande ou une réponse

3 = le numéro de référence est attribué par un secteur de la Sécurité Sociale

4 = le numéro de référence est attribué par le service ePost

5 = le numéro de référence est attribué par la BCSS

1 ou 2 pour DmfAPID

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00298-001	В
Non numérique	00298-002	В
Pas dans le domaine de définition	00298-008	В
Longueur incorrecte	00298-093	В
Non admis	00298-146	В
Erreur de cardinalité	00298-090	В

NUMERO DE ZONE: 00011 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

> **NUMÉRO ONSS** (Label XML: NOSSRegistrationNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la déclaration employeur

Code(s): 90244

Label(s) xml: IDEmployerDeclaration

DESCRIPTION:

Chaque employeur, qu'il soit une personne physique, un groupement de personnes physiques ou une personne morale, qui occupe du personnel soumis à la loi du 27 juin 1969, doit être inscrit à l'ONSS. Il s'agit d'un numéro

ONSS définitif.

Cette zone n'est jamais reprise s'il s'agit d'une administration provinciale ou locale. Nombre entier et élément de [100006;199999934] pour les numéros définitifs.

DOMAINE DE DEFINITION:

Si le numéro unique d'entreprise est connu (zone 00014 différent de zéro), le numéro ONSS peut être mis à la

valeur zéro.

Dans le glossaire DmfAPID la valeur "0" n'est pas permise

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

Obligatoire si il s'agit d'une DmfA. 0 ou NNNNNNCC PRESENCE:

FORMAT:

. NNNNNNN est le numéro

CC est le numéro de contrôle.

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00011-001	В
Non numérique	00011-002	В
Erreur de cardinalité	00011-090	В
Longueur incorrecte	00011-093	В
Non admis	00011-146	В

NUMERO DE ZONE: 00012 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

> NOTION CURATELLE (Label XML : Trusteeship)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la déclaration employeur

Code(s): 90244

Label(s) xml: IDEmployerDeclaration

Code qui indique si une déclaration

Code qui indique si une déclaration se rapporte à une période pendant laquelle elle est sous curatelle.

Cette zone n'est jamais reprise s'il s'agit d'une administration provinciale ou locale.

0 = période pendant laquelle elle n'est pas sous la curatelle

1 = période pendant laquelle elle est sous curatelle DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

Numérique

TYPE: LONGUEUR:

PRESENCE: Obligatoire si il s'agit d'une DmfA.

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00012-001	В
Non numérique	00012-002	В
Pas dans le domaine de définition	00012-008	В
Longueur incorrecte	00012-093	В
Non admis	00012-146	В
Erreur de cardinalité	00012-090	В

NUMERO DE ZONE: 00013 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

ANNÉE - TRIMESTRE (Label XML : Quarter)

Il doit être compris entre le premier trimestre 2003 (20031) et le dernier trimestre civil échu (AAAAT en cours -1).

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la déclaration employeur

Code(s): 90244

Label(s) xml: IDEmployerDeclaration
DESCRIPTION: Détermination de l'année et du trimestre.

Détermination de l'année et du trimestre de la déclaration. **DOMAINE DE DEFINITION:**

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique LONGUEUR: 5

PRESENCE: Indispensable FORMAT: AAAAT

. AAAA est l'année . T est le trimestre

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00013-001	В
Non numérique	00013-002	В
Invalide	00013-003	В
Pas dans le domaine de définition	00013-008	В
Longueur incorrecte	00013-093	В
Non admis	00013-146	В
Erreur de cardinalité	00013-090	В

NUMERO DE ZONE: 00014 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

> NUMÉRO D'ENTREPRISE (Label XML : CompanyID)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la déclaration employeur

Code(s): 90244

Label(s) xml: IDEmployerDeclaration

Numéro qui identifie de manière unique un employeur, qu'il s'agisse d'une personne physique, d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale. **DESCRIPTION:**

DOMAINE DE DEFINITION:

Nombre de 10 chiffres dont :

les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre égal à zéro ou 1;

les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle.

Si le numéro d'entreprise n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique LONGUEUR:

PRESENCE: FORMAT: Indispensable

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00014-001	В
Non numérique	00014-002	В
Longueur incorrecte	00014-093	В
Non admis	00014-146	В
Erreur de cardinalité	00014-090	В

NUMERO DE ZONE: 00109 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NUMÉRO PPL

(Label XML: NOSSLPARegistrationNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la déclaration employeur

Code(s): 90244

Label(s) xml: IDEmployerDeclaration

DESCRIPTION: Toute administration locale ou provinciale qui occupe du personnel doit être inscrite à l'ONSS.

Cette zone n'est jamais reprise s'il s'agit d'une DmfA.

Nombre entier et élément de [00000197;99999926]. Si le numéro unique d'entreprise est connu (zone 00014 différente de zéro), le numéro PPL peut être mis à la valeur zéro. DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

Obligatoire si il s'agit d'une DmfAPPL. 0 ou NNNNNCC PRESENCE:

FORMAT:

· NNNNNN est le numéro

· CC est le numéro de contrôle.

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00534 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

IDENTIFIANT PERMANENT DE LA DÉCLARATION EMPLOYEUR (Label XML : EmployerDeclarationPID)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la déclaration employeur

Code(s): 90244

Label(s) xml: IDEmployerDeclaration

DESCRIPTION: Identifiant permanent de la déclaration de l'employeur attribué par la Sécurité Sociale.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: LONGUEUR: PRESENCE: Numérique 11 Indispensable FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00534-001	В
Non numérique	00534-002	В
Pas dans le domaine de définition	00534-008	В
Erreur de cardinalité	00534-090	В
Longueur incorrecte	00534-093	В
Non admis	00534-146	В

NUMERO DE ZONE: 00024 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS (Label XML : INSS)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la personne physique

Code(s): 90245

Label(s) xml: IDNaturalPerson

Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique au registre national ou au registre bis des personnes physiques. **DESCRIPTION:**

DOMAINE DE DEFINITION:

La valeur à renseigner ne peut être zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique LONGUEUR: 11 PRESENCE: Indispensable

0 ou NNNNNNNNCC FORMAT:

· NNNNNNNN est le numéro · CC est le chiffre de contrôle.

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00024-001	В
Non numérique	00024-002	В
Invalide	00024-003	В
Nombre de contrôle invalide	00024-004	В
Erreur de cardinalité	00024-090	В
Longueur incorrecte	00024-093	В

NUMERO DE ZONE: 00493 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NOM DU TRAVAILLEUR DÉCLARÉ DANS LA DÉCLARATION ORIGINALE (Label XML : OriginalDeclaredWorkerName)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la personne physique

Code(s): 90245

Label(s) xml: IDNaturalPerson

DESCRIPTION: Nom de famille d'une personne physique tel que communiqué dans la déclaration originale

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

Alphanumérique

TYPE: LONGUEUR: PRESENCE: Facultative FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Longueur incorrecte	00493-093	В
Non admis	00493-146	В
Erreur de cardinalité	00493-090	В

NUMERO DE ZONE: 00494 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

PRÉNOM DU TRAVAILLEUR DÉCLARÉ DANS LA DÉCLARATION ORIGINALE (Label XML : OriginalDeclaredWorkerFirstName)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la personne physique

Code(s): 90245

Label(s) xml: IDNaturalPerson

DESCRIPTION: Premier prénom d'une personne physique tel que communiqué dans la déclaration originale

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: PRESENCE: Facultative FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Longueur incorrecte	00494-093	В
Non admis	00494-146	В
Erreur de cardinalité	00494-090	В

NUMERO DE ZONE: 00548 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

IDENTIFIANT PERMANENT DE LA PERSONNE PHYSIQUE DÉCLARÉE

(Label XML : DeclNaturalPersonPID)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la personne physique

Code(s): 90245

Label(s) xml: IDNaturalPerson

DESCRIPTION: Identifiant permanent de la personne physique au sein d'une déclaration attribué par la sécurité Sociale.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 11
PRESENCE: Indispensable

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00548-001	В
Non numérique	00548-002	В
Erreur de cardinalité	00548-090	В
Longueur incorrecte	00548-093	В

NUMERO DE ZONE: 00549 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

IDENTIFIANT PERMANENT DE LA PERSONNE PHYSIQUE (Label XML : NaturalPersonPID)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la personne physique

Code(s): 90245

Label(s) xml: IDNaturalPerson

DESCRIPTION: Identifiant permanent de la personne physique attribué par la Sécurité Sociale.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 11
PRESENCE: Indispensable

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00549-001	В
Non numérique	00549-002	В
Erreur de cardinalité	00549-090	В
Longueur incorrecte	00549-093	В

NUMERO DE ZONE: 00615 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE (Label XML : NaturalPersonUserReference)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la personne physique

Code(s): 90245

Label(s) xml: IDNaturalPerson

DESCRIPTION: Référence.

Référence de la personne physique utilisée par l'employeur ou un secrétariat social agréé.

DOMAINE DE DEFINITION:

Dans ce message, la longueur autorisée pour cette zone est de 20 positions.

REFERENCE LEGALE:

Alphanumérique

TYPE: LONGUEUR: 200 PRESENCE: Facultative FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	00615-090	В
Longueur incorrecte	00615-093	В
Non admis	00615-146	В

NUMERO DE ZONE: 00620 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NUMÉRO DE VERSION DE LA PERSONNE PHYSIQUE DÉCLARÉE

(Label XML : DeclNaturalPersonVersionNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la personne physique

Code(s): 90245

Label(s) xml: IDNaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro de version de la dernière situation de la personne physique déclarée dans la base de données DmfA.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique LONGUEUR: 11

PRESENCE: Indispensable FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00620-001	В
Non numérique	00620-002	В
Erreur de cardinalité	00620-090	В
Longueur incorrecte	00620-093	В

NUMERO DE ZONE: 00043 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NUMÉRO D'OCCUPATION (Label XML : OccupationSequenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de l'occupation

Code(s): 90246

Label(s) xml: IDOccupation

Numéro de suite des occupations au sein d'une ligne travailleur. Ce numéro doit être unique au sein d'une ligne travailleur. **DESCRIPTION:**

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier positif et élément de [1;99].

Le numéro de suite de l'occupation doit correspondre au numéro de suite déclaré initialement.

REFERENCE LEGALE:

Numérique

TYPE: LONGUEUR:

Indispensable PRESENCE: FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:			
	Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent		00043-001	В
Non numérique		00043-002	В
Longueur incorrecte		00043-093	В
Erreur de cardinalité		00043-090	В
Non admis		00043-146	В

NUMERO DE ZONE: 00617 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

RÉFÉRENCE UTILISATEUR - OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR (Label XML : OccupationUserReference)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de l'occupation

Code(s): 90246

Label(s) xml: IDOccupation

DESCRIPTION: Référence.

Référence de l'occupation de la ligne travailleur utilisée par l'employeur ou un secrétariat social agréé.

DOMAINE DE DEFINITION:

Dans ce message, la longueur autorisée pour cette zone est de 20 positions.

REFERENCE LEGALE:

Alphanumérique

TYPE: LONGUEUR: 200 PRESENCE: Facultative FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	00617-090	В
Longueur incorrecte	00617-093	В
Non admis	00617-146	В

NUMERO DE ZONE: 00619 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NUMÉRO DE VERSION DE L'OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR

(Label XML : OccupationVersionNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de l'occupation

Code(s): 90246

Label(s) xml: IDOccupation

DESCRIPTION:Numéro de version de la dernière situation de l'occupation de la ligne travailleur dans la base de données DmfA.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 11
PRESENCE: Indispensable

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00619-001	В
Non numérique	00619-002	В
Erreur de cardinalité	00619-090	В
Longueur incorrecte	00619-093	В
Non admis	00619-146	В

NUMERO DE ZONE: 00019 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR POUR LAQUELLE UNE COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE EST DUE (Label XML : UnrelatedEmployerClass)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la cotisation non liée à une personne physique

Code(s): 90247

Label(s) xml: IDContUnrelatedToNP

DESCRIPTION: L'indice de catégorie permet de différencier les employeurs selon leurs obligations en fonction de particularités

propres à l'activité exercée. Il est attribué par l'ONSS.

Il s'agit ici de déclarer la catégorie de l'employeur pour laquelle une cotisation non liée à une personne physique

est due

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 3 chiffres attribué par l'ONSS.

Pour les valeurs admises pour une administration provinciale ou locale, voir l'annexe 29 - Liste des indices des différentes catégories d'employeurs APL ; uniquement les catégories pour lesquelles le code présence est égal

à 4 ou 6.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00019-001	В
Non numérique	00019-002	В
Pas dans le domaine de définition	00019-008	В
Erreur de cardinalité	00019-090	В
Longueur incorrecte	00019-093	В
Non admis	00019-146	В

NUMERO DE ZONE: 00020 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

CODE TRAVAILLEUR POUR UNE COTISATION QUI N'EST PAS LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE (Label XML : UnrelatedWorkerCode)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la cotisation non liée à une personne physique

Code(s): 90247

Label(s) xml: IDContUnrelatedToNP

Ce code travailleur permet d'identifier une cotisation qui n'est pas liée à une personne physique mais qui est due au niveau de l'indice de catégorie de l'employeur. **DESCRIPTION:**

DOMAINE DE DEFINITION: Les codes travailleur correspondant à une cotisation non liée à une personne physique (voir annexe 2 - Liste

des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues).

Pour une administration provinciale ou locale, les codes travailleurs sont repris dans l'annexe 28.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique LONGUEUR: PRESENCE: Indispensable FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00020-001	В
Non numérique	00020-002	В
Pas dans le domaine de définition	00020-008	В
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00020-035	В
Erreur de cardinalité	00020-090	В
Longueur incorrecte	00020-093	В
Non admis	00020-146	В

NUMERO DE ZONE: 00611 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NUMÉRO DE VERSION COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE (Label XML : ContUnrelatedToNPVersionNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la cotisation non liée à une personne physique

Code(s): 90247

Label(s) xml: IDContUnrelatedToNP

DESCRIPTION:Numéro de version de la dernière situation de la cotisation non liée à une personne physique dans la base de

données DmfA.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique LONGUEUR: 11

PRESENCE: Indispensable

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00611-001	В
Non numérique	00611-002	В
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00611-006	В
Pas dans le domaine de définition	00611-008	В
Erreur de cardinalité	00611-090	В
Longueur incorrecte	00611-093	В
Non admis	00611-146	В

NUMERO DE ZONE: 00036 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR (Label XML : EmployerClass)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la ligne travailleur - PID

Code(s): 90248

Label(s) xml: IDWorkerRecord

DESCRIPTION: L'indice de catégorie permet de différencier les employeurs selon leurs obligations en fonction de particularités

propres à l'activité exercée. Il est attribué par l'ONSS.

Pour une administration provinciale ou locale, cette indication de catégorie détermine les obligations de cotisations des administrations en fonction du régime de vacances qu'elles appliquent à leurs membres du personnel contractuels ou du règlement de pension auquel sont affiliés leurs membres du personnel nommés à

titre définitif.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 3 chiffres attribué par l'ONSS.

Pour les valeurs admises pour une administration provinciale ou locale, voir l'annexe 29 - Liste des indices des différentes catégories d'employeurs APL ; uniquement les catégories pour lesquelles le code présence est égal

à 6.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 3

PRESENCE: Indispensable FORMAT:

CODE ANTONIA ELE CONTACOCO DE NECEL TION.		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00036-001	В
Non numérique	00036-002	В
Pas dans le domaine de définition	00036-008	В
Erreur de cardinalité	00036-090	В
Longueur incorrecte	00036-093	В
Non admis	00036-146	В

NUMERO DE ZONE: 00037 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

> CODE TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerCode)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la ligne travailleur - PID

Code(s): 90248

Label(s) xml: IDWorkerRecord

DESCRIPTION:

Ce code permet d'identifier le type de travailleur pour lequel une cotisation spécifique est exigée (cotisation ordinaire, cotisation Fedris, cotisation spéciale prépensionné, cotisation spéciale personnel statutaire licencié,

cotisation spéciale étudiant ou cotisation spéciale indemnités complémentaires).

Voir annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues ; uniquement les codes travailleurs pour lesquels la présence est égale à 1 ou 3. DOMAINE DE DEFINITION:

Pour une administration provinciale ou locale, voir annexe 28 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL; uniquement les codes travailleurs pour lesquels la présence est égale à 1 ou 3.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00037-001	В
Non numérique	00037-002	В
Pas dans le domaine de définition	00037-008	В
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00037-035	В
Travailleur trop âgé	00037-060	В
Erreur de cardinalité	00037-090	В
Longueur incorrecte	00037-093	В
Non admis	00037-146	В

NUMERO DE ZONE: 00610 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NUMÉRO DE VERSION LIGNE TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerRecordVersionNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la ligne travailleur - PID

Code(s): 90248

Label(s) xml: IDWorkerRecord

DESCRIPTION: Numéro de version de la dernière situation de la ligne travailleur dans la base de données DmfA.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: LONGUEUR: PRESENCE: Numérique Indispensable

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00610-001	В
Non numérique	00610-002	В
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	00610-006	В
Pas dans le domaine de définition	00610-008	В
Erreur de cardinalité	00610-090	В
Longueur incorrecte	00610-093	В
Non admis	00610-146	В

NUMERO DE ZONE: 00616 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

RÉFÉRENCE UTILISATEUR - LIGNE TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerRecordUserReference)

BLOC FONCTIONNEL: Identification de la ligne travailleur - PID

Code(s): 90248

Label(s) xml: IDWorkerRecord

DESCRIPTION: Référence.

Référence de la ligne travailleur utilisée par l'employeur ou un secrétariat social agréé.

DOMAINE DE DEFINITION:

Dans ce message, la longueur autorisée pour cette zone est de 20 positions.

REFERENCE LEGALE:

Alphanumérique

TYPE: LONGUEUR: 200 PRESENCE: Facultative FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de cardinalité	00616-090	В
Longueur incorrecte	00616-093	В
Non admis	00616-146	В

NUMERO DE ZONE: 00781 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

> NUMÉRO DE PLAQUE (Label XML : LicensePlate)

BLOC FONCTIONNEL: Identification du véhicule de société

Code(s): 90297

Label(s) xml: CompanyVehicleID Numéro de plaque d'un véhicule à la DIV DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: PRESENCE: Indispensable FORMAT: CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie Code anomalie Gravité 00781-001 В Non présent

NUMERO DE ZONE: 00782 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

NUMÉRO DE VERSION VÉHICULE DE SOCIÉTÉ (Label XML : CompanyVehicleVersionNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification du véhicule de société

Code(s): 90297

Label(s) xml: CompanyVehicleID

DESCRIPTION: Numéro de version de la dernière situation du véhicule de société dans la base de données DmfA.

DOMAINE DE DEFINITION: [1;9999999999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 11
PRESENCE: Indispensable

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

Date de publication:

23/02/2017

L'annexe est modifiée:Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 1











AN2017-1-FR2.pdf

AN2017-1-FR2.doc AN2017-1-FR2.xlsx / Information intermédiaire:

AN2017-1-FR2.txt

AN2017-1-FR2.xml

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation Fedris	010	Travailleurs pensionnés visés par l'article 42 bis de la loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail et de par l'article 66 des lois coordonnées le 3 juin 1970 relatives à la prévention des maladies professionnelles et à la réparation des dommages résultant de celles-ci ou lorsque la victime a atteint l'âge de 65 ans.	Autres (type travailleurs)	3	2015/4	9999/4	01/10/2015	01/01/9999
Cotisation Fedris	013	Jeunes défavorisés	Manuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	015	Ouvriers et assimilés, y compris le personnel de maison	Ouvriers ordinaires	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	016	Mineurs	Mineurs (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	027	Elèves-ouvriers et stagiaires	Elèves ouvriers ordinaires manuels	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	041	Domestiques victimes d'un accident du travail survenu avant le 01/04/1983	Domestiques (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	045	Domestiques victimes d'un accident du travail à partir du 01/04/1983 ou de maladie professionnelle	Domestiques (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	487	Elèves-employés et stagiaires	Intellectuels élèves	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	493	Médecins en formation de médecin spécialiste. Jeunes défavorisés. Boursiers originaires d'un pays hors Espace Economique Européen.	Intellectuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	494	Sportifs rémunérés, sauf les coureurs cyclistes professionnels (détenteurs d'une licence de la ligue vélocipédique belge), victimes d'un accident du travail depuis le 01/01/1985	Intellectuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	495	Travailleurs intellectuels et assimilés, employés de maison, ainsi que les coureurs cyclistes professionnels (détenteurs d'une licence de la ligue vélocipédique belge) victimes d'un accident du travail survenu depuis le 01/01/1985, parents d'accueil reconnus, artistes, travailleurs occasionnels de l'Horeca.	Intellectuels ordinaires	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation Fedris	675	Travailleurs statutaires	Autres (type travailleurs)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation non liée à une personne physique	817	Cotisation d'égalisation due pour des travailleurs statutaires	Autres (type travailleurs)	4	2015/1	9999/4	01/01/2015	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation non liée à une personne physique	851	Cotisation spéciale due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale en faveur des membres de leur personnel ou de leurs ayants-droit	Autres (type travailleurs)	4	2003/1	2011/3	01/01/1900	30/09/2011
Cotisation non liée à une personne physique	861	Cotisation due sur les participations aux bénéfices	Autres (type travailleurs)	4	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation non liée à une personne physique	862	Cotisation de solidarité sur l'usage d'un véhicule de société	Autres (type travailleurs)	4	2005/1	9999/4	01/01/2005	01/01/9999
Cotisation non liée à une personne physique	864	Cotisation spéciale due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale ; versements directs aux ex-travailleurs.	Autres (type travailleurs)	4	2011/4	9999/4	01/10/2011	01/01/9999
Cotisation non liée à une personne physique	865	Cotisation spéciale due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale ; versements dans le cadre d'un plan d'entreprise	Autres (type travailleurs)	4	2011/4	9999/4	01/10/2011	01/01/9999
Cotisation non liée à une personne physique	866	Cotisation spéciale due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale ; versements dans le cadre d'un plan sectoriel	Autres (type travailleurs)	4	2011/4	9999/4	01/10/2011	01/01/9999
Cotisation non liée à une personne physique	867	Cotisation spéciale supplémentaire due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale qui dépassent un montant déterminé	Autres (type travailleurs)	4	2012/4	9999/4	01/10/2012	01/01/9999
Cotisation non liée à une personne physique	870	Cotisation due sur le double pécule de vacances des employés, sur le pécule de vacances ou la prime Copernic des contractuels du secteur public fédéral et sur la prime de restructuration des militaires contractuels	Autres (type travailleurs)	4	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	010	Ouvriers temporaires dans l'horticulture et l'agriculture (employeurs immatriculés sous les catégories 194, 494, 594, 193, 097 et 497) et jusqu'au deuxième trimestre 2007 inclus, ouvriers occasionnels dans l'Horeca (employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 097 et 497).	Manuels saisonniers	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation ordinaire	011	Ouvriers de catégorie spéciale à déclarer sur base des rémunérations forfaitaires par des employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 019, 116, 117, 216, 217 et, depuis le 1er trimestre 2010, 066, 323, 562 et 662 et, jusqu'au 1er trimestre 2007 inclus, 020, 023, 068, 146, 158, 166, 323 ou 562 (cotisation de modération salariale non due) et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans. A partir du quatrième trimestre 2013 aussi ouvriers de catégorie spéciale à déclarer sur base des rémunérations forfaitaires par des employeurs immatriculés sous les catégories 317, 097 et 497.	Manuels au forfait	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	012	Ouvriers handicapés et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans : a) Occupés dans un atelier protégé agréé immatriculé sous la catégorie 073, 173, 273 ou 473 (cotisation de modération salariale non due). b) Jusqu'au 3ème trimestre 2008 inclus, à déclarer par les employeurs immatriculés sous la catégorie 811 (cotisation de modération salariale due).	Manuels handicapés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	013	a) Chauffeurs de taxi affectés au transport de personnes occupés par des employeurs immatriculés sous la catégorie 068 (cotisation de modération salariale non due) et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans. b) Ouvriers contractuels ne relevant pas du régime des vacances annuelles des salariés occupés par un employeur de la catégorie 040	Manuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	014	Ouvriers de catégorie ordinaire pour qui la cotisation au Fonds Forestier est due par des employeurs immatriculés sous la catégorie 029 et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Manuels ordinaires autre que les ouvriers	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	015	Ouvriers de catégorie ordinaire et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans : a) à déclarer sur base des rémunérations proméritées par des employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 019, 020, 023, 068, 158, 166 ou 562 (cotisation de modération salariale due) ; b) pour qui la cotisation au Fonds Forestier n'est pas due par des employeurs immatriculés sous la catégorie 029 ; c) occasionnels déclarés sur base des rémunérations réelles par des employeurs immatriculés sous les catégories 116 et 117 ; d) tous les autres ouvriers non mentionnés ailleurs	Ouvriers ordinaires	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation ordinaire	016	Mineur travaillant en surface et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Mineurs (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	017	Mineur travaillant en sous-sol et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Mineurs (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	019	Apprentis et assimilés travailleurs manuels à partir de l'année où ils atteignent 19 ans déclarés par des employeurs du secteur public immatriculés sous les catégories 001, 046, 050, 096, 296, 347, 351, 396, 441 et 496 (cotisations Fedris dues)	Manuels apprentis	3	2005/3	9999/4	01/07/2005	01/01/9999
Cotisation ordinaire	020	Elèves ouvriers de catégorie spéciale (voir code 010 dans catégories 016, 017, 097 et 497) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Manuels Horeca autres que les saisonniers	3	2003/3	2007/2	01/07/2003	30/06/2007
Cotisation ordinaire	020	Elèves ouvriers occasionnels de catégorie spéciale (voir code 011 dans catégories 317, 097 et 497) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Manuels occasionnels Horeca	3	2013/4	9999/4	01/10/2013	01/01/9999
Cotisation ordinaire	021	Travailleurs contractuels - ouvriers engagés dans le secteur public en remplacement de travailleurs contractuels ou statutaires en interruption de carrière selon les dispositions de la loi de redressement du 22 janvier 1985 ou en remplacement de travailleurs qui réduisent leurs prestations de 1/5e avec prime compensatoire dans le cadre de la redistribution du travail dans le secteur public.	Manuels contractuels remplaçants	3	2014/1	9999/4	01/01/2014	01/01/9999
Cotisation ordinaire	022	Elèves-ouvriers stagiaires de catégorie spéciale (voir code 011 et code 010 jusqu'au 2ème trimestre 2007 inclus à l'exception des occasionnels ("super extras") de l'Horeca)) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Autres élèves manuels	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	024	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels déclarés sur base d'une rémunération réelle (voir code 015 points b) et c))	Manuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	025	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels handicapés déclarés sur base d'une rémunération réelle, occupés dans des ateliers protégés	Manuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	026	Elèves ouvriers et stagiaires de catégorie ordinaire (voir code 014) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Autres élèves manuels	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation ordinaire	027	Elèves ouvriers et stagiaires de catégorie ordinaire (voir code 015) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Elèves ouvriers ordinaires manuels	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	029	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels déclarés sur base d'une rémunération forfaitaire occupés par les pouvoirs publics et autres établissements, associations et sociétés assimilés	Manuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	035	Apprentis et assimilés travailleurs manuels jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans : - Apprentis sous contrat d'apprentissage agréé Classes moyennes Apprentis sous contrat d'engagement d'apprentissage contrôlé Classes moyennes Apprentis de professions exercées par des travailleurs salariés (contrat d'apprentissage industriel) Stagiaires avec contrat de stage de formation de chef d'entreprise Elèves avec convention d'insertion socio-professionnelle reconnue par les communautés et RégionsStagiaires en convention d'immersion professionnelle.	Manuels apprentis	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	043	Personnel de maison, travailleurs manuels, déclarés par des employeurs immatriculés sous les catégories 039, 094, 193, 099 et 299.	Manuels spéciaux	3	2010/3	9999/4	01/07/2010	01/01/9999
Cotisation ordinaire	044	Personnel de maison, élèves ouvriers (voir code 043) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Élèves manuels spéciaux	3	2010/3	9999/4	01/07/2010	01/01/9999
Cotisation ordinaire	045	Domestiques déclarés par des employeurs immatriculés sous la catégorie 037 ou 437	Domestiques (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	046	Artistes et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Autres travailleurs artistes	3	2003/3	9999/4	01/07/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	047	Artistes - Elèves à temps partiel jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Elèves artistes	3	2003/3	9999/4	01/07/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	050	Travailleurs manuels occupés dans le cadre d'un flexijob	Travailleurs manuels flexijob	3	2015/4	9999/4	01/10/2015	01/01/9999
Cotisation ordinaire	439	Apprentis et assimilés travailleurs intellectuels jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Intellectuels apprentis	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation ordinaire	450	Travailleurs intellectuels occupés dans le cadre d'un flexijob	Travailleurs intellectuels flexijob	3	2015/4	9999/4	01/10/2015	01/01/9999
Cotisation ordinaire	480	Elèves employés de catégorie spéciale (voir code 490 dans catégories 016, 017, 097 et 497) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Intellectuels Horeca	3	2003/3	2007/2	01/07/2003	30/06/2007
Cotisation ordinaire	481	Travailleurs contractuels - employés engagés dans le secteur public en remplacement de travailleurs contractuels ou statutaires en interruption de carrière selon les dispositions de la loi de redressement du 22 janvier 1985 ou en remplacement de travailleurs qui réduisent leurs prestations de 1/5e avec prime compensatoire dans le cadre de la redistribution du travail dans le secteur public.	Intellectuels contractuels remplaçants	3	2014/1	9999/4	01/01/2014	01/01/9999
Cotisation ordinaire	484	Contractuels subventionnés travailleurs intellectuels occupés par les pouvoirs publics et autres établissements, associations et sociétés assimilés	Intellectuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	485	Contractuels subventionnés, travailleurs intellectuels handicapés, occupés dans des ateliers protégés agréés	Intellectuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	486	Elèves-employés occasionnels à déclarer sur base de rémunérations forfaitaires par des employeurs immatriculés sous les catégories 216 et 217 et à partir du quatrième trimestre 2013 sous les catégories 317, 097 et 497.	Intellectuels occasionnels Horeca	3	2007/3	9999/4	01/07/2007	01/01/9999
Cotisation ordinaire	487	Elèves-employés et stagiaires jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Intellectuels élèves	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	490	Employés occasionnels dans l'Horeca (employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 097 et 497).	Intellectuels Horeca	3	2003/3	2007/2	01/07/2003	30/06/2007
Cotisation ordinaire	491	Personnel non administratif et technique des universités libres assujetti à tous les régimes de la sécurité sociale	Intellectuels spéciaux	3	2015/1	9999/4	01/01/2015	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation ordinaire	492	Employés handicapés et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans : a) Occupés dans un atelier protégé agréé immatriculé sous les catégories 073, 173, 273 ou 473 (cotisation de modération salariale non due). b) Jusqu'au 3ème trimestre 2008 inclus, à déclarer par les employeurs immatriculés sous la catégorie 811 (cotisation de modération salariale due)	Intellectuels handicapés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	493	Le personnel académique et scientifique des universités immatriculées sous les catégories 175, 396 et, à partir du 1er trimestre 2015, 075. Contractuels ne relevant pas du régime des vacances annuelles des salariés dans les catégories 040 et 075.	Intellectuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	494	A partir de l'année où ils atteignent 19 ans : Sportifs rémunérés non redevables de la modération salariale	Intellectuels spéciaux	3	2008/1	9999/4	01/01/2008	01/01/9999
Cotisation ordinaire	495	Employés et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans : a) Employés de catégorie ordinaire. b) Sportifs rémunérés, limités à partir du 1er trimestre 2008 aux entraîneurs et arbitres de football, déclarés par des employeurs immatriculés sous les catégories 070 ou 076 c) Employés occasionnels déclarés sur base des rémunérations réelles par des employeurs immatriculés sous les catégories 116 et 117.	Intellectuels ordinaires	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	496	Employés occasionnels déclarés sur base de rémunérations forfaitaires par des employeurs immatriculés sous les catégories 216 et 217 et à partir du quatrième trimestre 2013 sous les catégories 317, 097 et 497.	Intellectuels occasionnels Horeca	3	2007/3	9999/4	01/07/2007	01/01/9999
Cotisation ordinaire	497	Parents d'accueil reconnus	Parents d'accueil reconnus	3	2003/2	9999/4	01/04/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	498	Bénéficiaires d'une bourse de (post) doctorat originaires d'un pays hors Espace Economique Européen n'ayant pas de conventions avec la Belgique	Intellectuels boursiers	3	2003/3	9999/4	01/07/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	499	Apprentis et assimilés travailleurs intellectuels à partir de l'année où ils atteignent 19 ans déclarés par des employeurs du secteur public immatriculés sous les catégories 001, 046, 050, 096, 296, 347, 351, 396, 441 et 496 (cotisations Fedris dues).	Intellectuels apprentis	3	2005/3	9999/4	01/07/2005	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation ordinaire	671	Travailleurs engagés après le 31 décembre 1998 et soumis uniquement à l'assurance Soins de Santé et aux allocations familiales	Autres (type travailleurs)	3	2003/1	2014/4	01/01/1900	31/12/2014
Cotisation ordinaire	673	Mandataires ou ayant une fonction de staff dans les services publics	Autres (type travailleurs)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	675	Travailleurs soumis uniquement à l'assurance Soins de Santé	Autres (type travailleurs)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation personnelle chômeur avec complément d'entreprise (RCC) ou indemnités complémentaires pour travailleurs âgés (RCIC)	295	Cotisation personnelle pour un travailleur en régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) ou avec indemnités complémentaires pour travailleurs âgés (RCIC) après licenciement ou en crédit-temps	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	270	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) - RCC ayant débuté avant le 01/04/2010 ou assimilé	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	271	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) du secteur non marchand - RCC ayant débuté avant le 01/04/2012 ou assimilé	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	272	Cotisation patronale compensatoire pour un travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC)	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	2015/3	01/04/2010	30/09/2015
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	273	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) - RCC ayant débuté entre le 01/04/2010 et le 31/03/2012 ou assimilé	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	274	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) durant une période de reconnaissance comme entreprise en difficulté ou assimilée	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	275	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) durant une période de reconnaissance comme entreprise en restructuration - RCC ayant débuté entre le 01/04/2010 et le 31/03/2012 ou assimilé	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	276	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) - RCC ayant débuté à partir du 01/04/2012 (à l'exception des cas assimilés aux CT 270 ou 273)	Autres (type travailleurs)	2	2012/2	9999/4	01/04/2012	01/01/9999
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	277	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) du secteur non marchand - RCC ayant débuté à partir du 01/04/2012 (à l'exception des cas assimilés au CT 271)	Autres (type travailleurs)	2	2012/2	9999/4	01/04/2012	01/01/9999
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	278	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) durant une période de reconnaissance comme entreprise en restructuration - RCC ayant débuté à partir du 01/04/2012 (à l'exception des cas assimilés au CT 275)	Autres (type travailleurs)	2	2012/2	9999/4	01/04/2012	01/01/9999
Cotisation spéciale chômeur avec complément d'entreprise (RCC)	879	Travailleur dans le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) pour lequel une cotisation spéciale est due	Autres (type travailleurs)	1	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation spéciale étudiant	840	Travailleurs étudiants-ouvriers pour lesquels la cotisation de solidarité pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants est due	Autres (type travailleurs)	1	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation spéciale étudiant	841	Travailleurs étudiants-employés pour lesquels la cotisation de solidarité pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants est due	Autres (type travailleurs)	1	2004/3	9999/4	01/07/2004	01/01/9999
Cotisation spéciale indemnités complémentaires	280	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur dans le régime de chômage avec indemnités complémentaires pour travailleurs âgés (RCIC) après licenciement - RCIC ayant débuté avant le 01/04/2010 ou assimilé	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation spéciale indemnités complémentaires	281	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur dans le régime de chômage avec indemnités complémentaires pour travailleurs âgés (RCIC) après licenciement - RCIC ayant débuté entre le 01/04/2010 et le 31/03/2012 ou assimilé	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999
Cotisation spéciale indemnités complémentaires	282	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur dans le régime de chômage avec indemnités complémentaires pour travailleurs âgés (RCIC) après licenciement dans le secteur non marchand - RCIC ayant débuté entre le 01/04/2010 et le 31/03/2012 ou assimilé	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999
Cotisation spéciale indemnités complémentaires	283	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur dans le régime de chômage avec indemnités complémentaires pour travailleurs âgés (RCIC) après licenciement - RCIC ayant débuté à partir du 01/04/2012 (à l'exception des cas assimilés aux CT 280 ou 281)	Autres (type travailleurs)	2	2012/2	9999/4	01/04/2012	01/01/9999
Cotisation spéciale indemnités complémentaires	284	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur dans le régime de chômage avec indemnités complémentaires pour travailleurs âgés (RCIC) après licenciement dans le secteur non marchand - RCIC ayant débuté à partir du 01/04/2012 (à l'exception des cas assimilés au CT 282)	Autres (type travailleurs)	2	2012/2	9999/4	01/04/2012	01/01/9999
Cotisation spéciale indemnités complémentaires	290	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur dans le régime de chômage avec indemnités complémentaires pour travailleurs âgés (RCIC) en crédit-temps	Autres (type travailleurs)	2	2010/2	9999/4	01/04/2010	01/01/9999
Cotisation spéciale indemnités complémentaires	883	Travailleurs licenciés pour lesquels une cotisation sur des indemnités complémentaires est due	Autres (type travailleurs)	3	2006/2	9999/4	01/04/2006	01/01/9999
Cotisation spéciale indemnités complémentaires	885	Travailleurs en interruption de carrière pour lesquels une cotisation sur des indemnités complémentaires est due	Autres (type travailleurs)	3	2006/2	9999/4	01/04/2006	01/01/9999
Cotisation spéciale travailleur statutaire étranger	676	Travailleurs statutaires avec lieu d'affectation à l'étranger	Autres (type travailleurs)	1	2015/1	9999/4	01/01/2015	01/01/9999
Cotisation spéciale travailleur statutaire licencié	876	Cotisation due pour le personnel statutaire licencié du secteur public et assimilé, dont la relation de travail prend fin et les militaires rendus à la vie civile à déclarer sous la catégorie 134 - Régime assurance maladie - invalidité	Autres (type travailleurs)	1	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation spéciale travailleur statutaire licencié	877	Cotisation due pour le personnel statutaire licencié du secteur public et assimilé, dont la relation de travail prend fin et les militaires rendus à la vie civile à déclarer sous la catégorie 134 - Régime chômage	Autres (type travailleurs)	1	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	800	Cotisation chômage économique	Autres (type travailleurs)	2	2017/1	9999/4	01/01/2017	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	809	Cotisation destinée au Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (F.F.E.), versée par les employeurs du secteur commercial	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	810	Cotisation spéciale destinée au Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (F.F.E.)	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	811	Cotisation destinée au Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (F.F.E.), versée par les employeurs du secteur non commercial	Autres (type travailleurs)	2	2008/2	9999/4	01/04/2008	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	812	Cotisation spéciale sur les indemnités de rupture destinée au Fonds de fermeture des entreprises	Autres (type travailleurs)	2	2014/1	9999/4	01/01/2014	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	815	Cotisation pension du secteur public pour travailleurs statutaires	Autres (type travailleurs)	2	2015/1	9999/4	01/01/2015	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	816	Cotisation pension du secteur public pour des mandataires ou titulaires d'une fonction de staff dans les services publics	Autres (type travailleurs)	2	2015/1	9999/4	01/01/2015	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	818	Cotisation pension du secteur public pour receveurs régionaux	Autres (type travailleurs)	2	2016/1	9999/4	01/01/2016	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	820	Cotisation destinée aux Fonds de sécurité d'existence due sur les rémunérations à 108 % des travailleurs manuels (inclus les élèves ouvriers stagiaires et les contractuels subventionnés). Pour les employeurs de l'intérim construction (catégories 224, 226, 244, 254), il s'agit des cotisations destinées au Fonds social pour intérimaires et au Fonds de sécurité d'existence de la construction	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	825	Cotisation pour un fonds de pension sectoriel pour ouvriers	Autres (type travailleurs)	2	2004/2	9999/4	01/04/2004	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	826	Cotisation forfaitaire Fonds de sécurité d'existence pour ouvriers	Autres (type travailleurs)	2	2004/3	9999/4	01/07/2004	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	827	Cotisation forfaitaire pour un fonds de pension sectoriel pour ouvriers	Autres (type travailleurs)	2	2010/3	9999/4	01/07/2010	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation supplémentaire	830	Cotisation destinée aux Fonds de sécurité d'existence (autres que les Fonds Social C.P.N.A.E. (CP n° 218) jusqu'au 31/03/2015 - C.P.A.E. (CP n° 200) à partir du 01/04/2015 ou du commerce de détail indépendant (CP n° 201) et autre que le « Fonds social du secteur socio-culturel des Communautés française et germanophone » pour les employeurs de la catégorie 076 limités, à partir du 01/09/2013, à ceux qui relèvent de la CP n° 329.02), due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et les contractuels subventionnés).	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	831	Cotisation destinée au Fonds Social C.P.N.A.E. (CP n° 218) jusqu'au 31/03/2015 - C.P.A.E. (CP n° 200) à partir du 01/04/2015 due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et les contractuels subventionnés)	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	832	Cotisation destinée au Fonds Social du commerce de détail indépendant (CP n° 201) due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et les contractuels subventionnés)	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	833	Cotisation destinée au "Fonds social du secteur socio-culturel des Communautés française et germanophone" pour les employeurs de la catégorie 076 limités, à partir du 01/09/2013, à ceux qui relèvent de la CP n° 329.02, due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et contractuels subventionnés)	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	835	Cotisation pour un Fonds de pension sectoriel pour employés	Autres (type travailleurs)	2	2006/1	9999/4	01/01/2006	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	836	Cotisation forfaitaire Fonds de sécurité d'existence pour employés	Autres (type travailleurs)	2	2009/3	2010/2	01/07/2009	30/06/2010
Cotisation supplémentaire	836	Cotisation forfaitaire Fonds de sécurité d'existence pour employés	Autres (type travailleurs)	2	2012/1	9999/4	01/01/2012	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	837	Cotisation forfaitaire pour un fonds de pension sectoriel pour employés	Autres (type travailleurs)	2	2010/3	9999/4	01/07/2010	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	852	Cotisation destinée aux mesures en faveur de l'emploi et de la formation	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	854	Cotisation destinée aux jeunes bénéficiant d'un parcours d'insertion	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	2014/4	01/01/1900	31/12/2014

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation supplémentaire	855	Cotisation spéciale à charge des employeurs de code d'importance 3 à 9, pour les travailleurs soumis à la cotisation de modération salariale (A.R. 401)	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	856	Cotisation spéciale pour la sécurité sociale (Loi du 30 mars 1994 portant des dispositions sociales)	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	857	Cotisation spéciale à charge des employeurs de code d'importance 3 à 9, pour les travailleurs non soumis à la cotisation de modération salariale (A.R. 401)	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	859	Cotisation patronale particulière destinée au financement du chômage temporaire et du complément d'ancienneté pour chômeurs âgés	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	860	Cotisation de solidarité sur l'usage personnel d'un véhicule de société	Autres (type travailleurs)	2	2003/1	2004/4	01/01/1900	31/12/2004
Cotisation supplémentaire	863	Cotisation de solidarité pour cause de Dimona manquante	Autres (type travailleurs)	2	2009/1	9999/4	01/01/2009	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	888	Cotisation spéciale due sur les avantages non récurrents liés aux résultats	Autres (type travailleurs)	2	2008/1	9999/4	01/01/2008	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	889	Cotisation de solidarité sur les amendes de circulation remboursées par l'employeur	Autres (type travailleurs)	2	2009/1	9999/4	01/01/2009	01/01/9999

Commentaire type code travailleur

- Cotisation ordinaire: correspond aux travailleurs ordinaires (ligne travailleur) et aux cotisations ordinaires (bloc fonctionnel cotisation due pour la ligne travailleur)
- Cotisation spéciale étudiant : correspond aux travailleurs étudiants (ligne travailleur) pour lesquels une cotisation de solidarité pour les étudiants est due (bloc fonctionnel cotisation travailleur étudiant)
- Cotisation spéciale statutaire licencié: correspond aux travailleurs statutaires licenciés (ligne travailleur) pour lesquels une cotisation spéciale est due (bloc fonctionnel cotisation travailleur statutaire licencié)
- Cotisation spéciale chômeur dans un régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) : correspond aux travailleurs prépensionnés (ligne travailleur) pour lesquels une cotisation spéciale RCC est due (bloc fonctionnel cotisation travailleur prépensionné jusqu'au 1/2010 bloc fonctionnel indemnité complémentaire cotisation à partir du 2/2010)
- Cotisation FAT FMP: correspond aux travailleurs (ligne travailleur) percevant des indemnités AT MP sur lesquelles une cotisation est due (bloc fonctionnel cotisation due pour la ligne travailleur)
- Cotisation supplémentaire: correspond aux cotisations supplémentaires dues pour des travailleurs ordinaires (bloc fonctionnel cotisation due ligne travailleur)
- Cotisation non liée à une personne physique : correspond aux cotisations non liées aux personnes physiques (bloc fonctionnel cotisation non liée à une personne physique)
- Cotisation spéciale indemnités complémentaires : correspond aux travailleurs (lignes travailleurs) percevant des indemnités complémentaires sur lesquelles des cotisations sont dues (bloc fonctionnel indemnité complémentaire cotisation)
- Cotisation personnelle chômeur dans un régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) ou avec indemnités complémentaires pour travailleurs âgés (RCIC) : correspond aux travailleurs (lignes travailleurs) percevant des indemnités complémentaires sur lesquelles des cotisations personnelles sont dues (bloc fonctionnel indemnité complémentaire cotisation)

Commentaire présence

- 1 = uniquement autorisé pour le code travailleur (zone 00037)
- 2 = uniquement autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082)
- 3 = autorisé pour le code travailleur (zone 00037) et le code travailleur cotisation (zone 00082)
- 4 = uniquement autorisé pour le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)

DmfA PID - Annexe numéro 11: Identification du formulaire Version: 2017/1

Date de publication: 23/02/2017

L'annexe est modifiée:Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 1











AN2017-1-FR11.pdf AN2017-1-FR11.doc AN2017-1-FR11.xlsx AN2017-1-FR11.txt AN2017-1-FR11.xml Information intermédiaire:

Code	Libellé	Date de début de	Date de fin de validité
AADD501	Demande enrichie d'une déclaration	01/01/1900	01/01/9999
ACRF001	Accusé de réception	01/01/1900	01/01/9999
AOAT001	Accidents de Travail scénario 1 - déclaration d'un accident de travail	01/01/1900	01/01/9999
AOAT002	Accidents de Travail scénario 2 - rapport mensuel	01/01/1900	01/01/9999
AOAT003	Accidents de Travail scénario 3 - déclaration d'une reprise de travail	01/01/1900	01/01/9999
AVDDTUP	Déclaration de modification relative à une déclaration de travaux	01/01/1900	01/01/9999
AVWDDT	Déclaration de travaux	01/01/1900	01/01/9999
BEWARE	Notification reprenant les informations comptables relatives aux modifications de la déclaration multifonctionnelle d'un employeur immatriculé à l'ONSS et, le cas échéant, les données relatives à l'avis rectificatif de cotisations qui en a résulté.	01/01/1900	01/01/9999
BEWLST	Liste de contrôle des notifications Beware envoyées le jour précédent à la maison mère d'un SSA.	01/01/1900	01/01/9999
BZMP001	Maladies professionnelles scénario 1 - demande mandatée - écartement d'une travailleuse enceinte - secteur privé	01/01/1900	30/06/2011
CDHG001	Déclaration de l'attestation Historique de carrière	01/01/1900	01/01/9999
DEFI001	Décision finale	01/01/1900	01/01/9999
DIMONA	Déclaration immédiate à l'emploi	01/01/1900	01/01/9999
DMFA	Déclaration multifonctionnelle trimestrielle concernant un employeur immatriculé à l'ONSS	01/01/1900	01/01/9999
DMFADB	Réponse à une demande de consultation de la dernière situation d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
DMFANOT	Notification de modification relative à une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
DMFAPID	Données d'identification dans la DB DmfA d'une déclaration DmfA originale	01/01/1900	01/01/9999
DMFAPPL	Déclaration multifonctionnelle trimestrielle concernant une administration provinciale ou locale	01/01/1900	01/01/9999
DMFAREQ	Demande de consultation de la dernière situation d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999

Code	Libellé	Date de début de	Date de fin de validité
DMFAUPD	Déclaration de modification relative à une déclaration multifonctionnelle concernant un employeur immatriculé à l'ONSS	01/01/1900	01/01/9999
ECAROAN	Réponse à une demande de consultation des données ECARO d'une personne	01/01/1900	01/01/9999
ECARORQ	Demande de consultation des données ECARO d'une personne	01/01/1900	01/01/9999
ECOUDAN	Réponse à une demande de consultation des jours de chômage économique hors du secteur de la construction.	01/01/1900	01/01/9999
ECOUDRQ	Demande de consultation des jours de chômage économique hors du secteur de la construction	01/01/1900	01/01/9999
FINO001	Note reprenant les informations relatives aux transactions financières et au processus de calcul des provisions forfaitaires ou procentuelles dont les employeurs sont redevables (ou pas) envers l'ONSS.	01/01/1900	01/01/9999
FINO002	Note reprenant les informations relatives aux transactions financières et au processus de calcul des provisions forfaitaires et/ou procentuelles dont les employeurs sont redevables envers l'ONSS.	01/01/1900	01/01/9999
FINO003	Note reprenant les informations relatives aux transactions financières et aux processus des rappels DGII/397 à payer par les employeurs ONSS.	01/01/1900	01/01/9999
FINO004	Note reprenant les informations relatives aux transactions financières et aux processus des rappels DGII/398 à payer par les employeurs ONSS.	01/01/1900	01/01/9999
FISI001	Note reprenant les situations relatives aux paiements du trimestre courant des employeurs ONSS.	01/01/1900	01/01/9999
FISI002	Communication des dettes sociales des employeurs ONSS	01/01/1900	01/01/9999
FISI003	Communication trimestrielle des dettes sociales des employeurs Titres Services ONSS	01/01/1900	01/01/9999
IDFLUX	Informations d'identification à destination de l'employeur	01/01/1900	01/01/9999
LOIC001	Formulaire de demande d'interruption de carrière ou de crédit-temps	01/01/1900	01/01/9999
NOTI001	Notification en réponse à une déclaration	01/01/1900	01/01/9999
PFANS	Réponse à une demande de consultation de masse du fichier du personnel	01/01/1900	01/01/9999
PFREQ	Demande de consultation de masse du fichier du personnel	01/01/1900	01/01/9999
PPLCAL	Notification de calcul DMFAPPL	01/01/1900	01/01/9999

Code	Libellé	Date de début de	Date de fin de validité
PPLUPD	Déclaration de modification relative à une déclaration multifonctionnelle concernant une administration provinciale ou locale	01/01/1900	01/01/9999
PROA001	Message reprenant les informations relatives aux échanges sur les actions de proactivité entreprises par les SSA ou à prendre par l'ONSS envers les employeurs.	01/01/1900	01/01/9999
REDCOAN	Réponse à une demande de consultation de la dernière situation des déductions d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
REDCORQ	Demande de consultation de la dernière situation des déductions d'une déclaration multifonctionnelle	01/01/1900	01/01/9999
RORE001	Règles de routage - communication des secrétariats sociaux et Full Service Center à la sécurité sociale, concernant la gestion des destinataires (et canaux) de messages.	01/01/1900	31/03/2012
TWCT001	Communication de chômage temporaire par l'employeur	01/01/1900	01/01/9999
UWDUC	Déclaration unique de chantier	01/01/1900	01/01/9999
UWDUCUP	Déclaration de modification relative à une déclaration unique de chantier	01/01/1900	01/01/9999
VBLV001	Livre de validation chômage temporaire	01/01/1900	01/01/9999
WECH001	Chômage scénario 1 - Déclaration de fin de contrat de travail ou de chômage avec complément d'entreprise / Preuve de travail	01/01/1900	01/01/9999
WECH002	Chômage scénario 2 - Déclaration constat du droit au chômage temporaire ou à la suspension employés	01/01/1900	01/01/9999
WECH003	Chômage scénario 3 - Déclaration de début de travail à temps partiel	01/01/1900	01/01/9999
WECH004	Chômage scénario 4 - Déclaration de prépension à mi-temps	01/01/1900	31/03/2012
WECH005	Chômage scénario 5 - Déclaration mensuelle d'heures de chômage temporaire ou de suspension employés	01/01/1900	01/01/9999
WECH006	Chômage scénario 6 - Déclaration mensuelle de travail à temps partiel pour le calcul de l'allocation de garantie de revenus	01/01/1900	01/01/9999
WECH007	Chômage scénario 7 - Déclaration mensuelle de travail en tant que travailleur occupé dans un atelier protégé	01/01/1900	01/01/9999
WECH008	Chômage scénario 8 - Déclaration mensuelle de travail dans le cadre d'un programme d'activation	01/01/1900	01/01/9999
WECH009	Chômage scénario 9 - Déclaration pour l'octroi du droit aux vacances jeunes ou seniors	01/01/1900	01/01/9999

Code	Libellé	Date de début de	Date de fin de validité
WECH010	Chômage scénario 10 - Déclaration mensuelle d'heures de vacances jeunes ou seniors	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA001	Indemnités Scénario 1 - Déclaration en cas d'incapacité de travail, de repos de maternité, d'écartement complet du travail en tant que mesure de protection de la maternité, d'écartement partiel du travail en tant que mesure de protection de la maternité, de congé de paternité (art. 39, al. 7 loi du 16.3.1971 sur le travail), de congé de naissance (art. 30, § 2, loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail) et de congé d'adoption.	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA002	Indemnités scénario 2 - Déclaration mensuelle en cas de reprise d'un travail adapté dans le courant d'une période d'incapacité de travail, d'exercice d'un travail adapté dans le cadre d'une mesure de protection de la maternité et de poursuite d'une activité chez un des deux employeurs, lorsque la travailleuse est titulaire de deux emplois salariés auprès d'employeurs différents et n'est écartée du travail que du chef de l'une de ces deux occupations.	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA003	Indemnités scénario 3 - Attestation en vue de l'indemnisation des pauses d'allaitement	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA005	Indemnités scénario 5 - Déclaration annuelle de vacances	01/01/1900	01/01/9999
ZIMA006	Indemnités scénario 6 - Déclaration de reprise du travail	01/01/1900	01/01/9999

Date de publication: 23/02/2017













Information intermédiaire:

Code	Libellé	Code	Code	Type de	Date de début	Date de fin de
APL	Libelle	ONSS	présence	travailleur	de validité	validité
101	Travailleurs manuels contractuels	15	3	1	01/01/1900	01/01/9999
102	Travailleurs manuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a choisi	15	3	1	01/01/1900	31/12/2013
	la semaine (volontaire) de 4 jours					
102	Travailleurs manuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a choisi	21	3	1	01/01/2014	01/01/9999
	la semaine (volontaire) de 4 jours					
103	Travailleurs manuels contractuels - détachés syndicaux	15	3	1	01/07/2009	01/01/9999
104	Travailleurs manuels contractuels - travailleurs handicapés occupés dans	12	3	1	01/07/2009	01/01/9999
	un atelier protégé					
109	Stagiaires en vue d'une nomination à titre définitif - régime de sécurité	15	3	1	01/07/2012	31/03/2014
	sociale des contractuels - travailleurs manuels					
111	Travailleurs manuels ACS - CONTINGENT	24	3	1	01/01/1900	31/03/2014
112	Travailleurs manuels ACS - PROJETS	24	3	1	01/01/1900	31/03/2014
113	Travailleurs manuels ACS - administrations publiques	24	3	1	01/01/1900	31/03/2014
114	Travailleurs manuels contractuels subventionnés	24	3	1	01/01/2014	01/01/9999
121	Travailleurs manuels engagés dans le cadre de l'article 60 § 7 de la loi	090	3	1	01/01/1900	01/01/9999
	organique des CPAS du 08.07.1976					
131	Travailleurs manuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leurs	27	3	1	01/01/1900	01/01/9999
	18 ans - art. 5bis de l'AR du 28.11.1969					
132	Travailleurs manuels - jeunes entre 18 et 25 ans occupés dans le cadre d'un	15	3	1	01/01/1900	30/06/2007
	système associant le travail et la formation - AR n° 495 du 31.12.1986					
133	Travailleurs manuels - apprentis jusqu'au 4ème trimestre de l'année de	35	3	1	01/01/1900	01/01/9999
	leur 18 ans - article 4 de l'AR du 28.11.1969					
201	Travailleurs intellectuels contractuels	495	3	2	01/01/1900	01/01/9999
202	Travailleurs intellectuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a	495	3	2	01/01/1900	31/12/2013
	choisi la semaine (volontaire) de 4 jours					
202	Travailleurs intellectuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a	481	3	2	01/01/2014	01/01/9999
	choisi la semaine (volontaire) de 4 jours					
203	Travailleurs intellectuels contractuels - détachés syndicaux	495	3	2	01/07/2009	01/01/9999
204	Travailleurs intellectuels contractuels - travailleurs handicapés occupés	492	3	2	01/07/2009	01/01/9999
	dans un atelier protégé					

Code	Libellé	Code ONSS	Code	Type de	Date de début	Date de fin de
APL			présence	travailleur	de validité	validité
209	Stagiaires en vue d'une nomination à titre définitif - régime de sécurité	495	3	2	01/07/2012	31/03/2014
	sociale des contractuels - travailleurs intellectuels			_	2.12.1.222	21/22/221
211	Travailleurs intellectuels ACS - CONTINGENT	484	3	2	01/01/1900	31/03/2014
212	Travailleurs intellectuels ACS - PROJETS	484	3	2	01/01/1900	31/03/2014
213	Travailleurs intellectuels ACS - administrations publiques	484	3	2	01/01/1900	31/03/2014
214	Travailleurs intellectuels contractuels subventionnés	484	3	2	01/01/2014	01/01/9999
221	Travailleurs intellectuels engagés dans le cadre de l'article 60 § 7 de la loi	400	3	2	01/01/1900	01/01/9999
	organique des CPAS du 08.07.1976					
231	Travailleurs intellectuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de	487	3	2	01/01/1900	01/01/9999
	leurs 18 ans - art. 5bis de l'AR du 28.11.1969					
232	Travailleurs intellectuels - jeunes entre 18 et 25 ans occupé dans le cadre	495	3	2	01/01/1900	30/06/2007
	d'un système associant le travail et la formation - AR n° 495 du 31.12.1986					
233	Travailleurs intellectuels - apprentis jusqu'au 4ème trimestre de l'année de	439	3	2	01/01/1900	01/01/9999
	leur 18 ans - article 4 de l'AR du 28.11.1969					
251	Médecins en formation de spécialiste - art. 15bis de l'AR du 28.11.1969	403	3	2	01/01/1900	01/01/9999
252	Médecins contractuels exonérés des cotisations de sécurité sociale en	402	3	2	01/01/1900	01/01/9999
	vertu de l'art. 1, § 3 de la loi du 27.06.1969					
301	Cotisations pension de base - fonds de pension solidarisé - ex-régime	/	2	10	01/01/2012	01/01/9999
	commun					
302	Cotisations pension de base - fonds de pension solidarisé - ex-régime des	/	2	10	01/01/2012	01/01/9999
	nouveaux affiliés + nouveaux adhérents au taux supérieur				, ,	
303	Cotisations pension de base - fonds de pension solidarisé - police locale	/	2	10	01/01/2012	01/01/9999
304	Cotisations pension de base - fonds de pension solidarisé - nouveaux	/	2	10	01/01/2012	01/01/9999
	adhérents au taux inférieur				, ,	
306	Cotisations pension de base - fonds de pension solidarisé - ex-institution de	/	2	10	01/01/2012	01/01/9999
	prévoyance au taux spécifique					
307	Cotisation de pension - pool des parastataux (loi du 28-4-1958)	/	2	10	01/01/2015	01/01/9999
308	Cotisation de pension - pension à charge du trésor public	/	2	10	01/01/2015	01/01/9999
601	Définitifs	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999
		i .	1	1	1	

Code	191 117	Code	Code	Type de	Date de début	Date de fin de
APL	Libellé	ONSS	présence	travailleur	de validité	validité
602	Définitifs - pas de cotisation allocations familiales à l'ORPSS (uniquement les CER et SDR)	675	3	3	01/01/1900	31/12/2006
603	Définitifs - détachés syndicaux	675	3	3	01/07/2009	01/01/9999
604	Définitifs - travailleurs handicapés occupés dans un atelier protégé	675	3	3	01/07/2009	01/01/9999
608	Stagiaires en vue d'une nomination à titre définitif - régime de vacances secteur privé	675	3	3	01/04/2014	01/01/9999
609	Stagiaires en vue d'une nomination à titre définitif - régime de vacances secteur public	675	3	3	01/07/2012	01/01/9999
642	Médecins définitifs soumis aux cotisations de sécurité sociale et qui, sur base de l'art. 158 de la loi relative aux hôpitaux du 10-07-2008, n'ont pas de droit à une pension publique	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999
651	Médecins définitifs exonérés des cotisations de sécurité sociale sur base de l'art. 1er, § 3 de la loi du 27.6.1969 et qui, sur base de l'art. 158 de la loi relative aux hôpitaux du 10-07-2008, ont droit à une pension publique	690	3	3	01/01/1900	01/01/9999
652	Médecins définitifs exonérés des cotisations de sécurité sociale sur base de l'art. 1, § 3 de la loi de 27.06.1969 et qui, sur base de l'art. 158 de la loi relative aux hôpitaux du 10-7-2008, n'ont pas de droit à une pension publique	691	3	3	01/01/1900	01/01/9999
671	Cotisation pour le personnel statutaire - Régime assurance maladie invalidité	876	1	8	01/01/1900	01/01/9999
672	Cotisation pour le personnel statutaire licencié - régime chômage	877	1	8	01/01/1900	01/01/9999
701	Etudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants et pour lesquels la cotisation de solidarité est due	840	1	7	01/01/1900	01/01/9999
702	Moniteurs et animateurs d'activités socio-culturelles exonérés sur base de l'article 17 de l'AR du 28.11.1969	699	3	6	01/01/1900	01/01/9999
711	Ministres des cultes et conseillers laïcs - art. 13 de l'AR du 28.11.1969	675	3	6	01/01/1900	01/01/9999
721	Mandataires locaux non protégés - article 19, § 4 de la nouvelle loi communale	404	3	6	01/01/1900	01/01/9999
722	Mandataires locaux protégés	405	3	6	01/01/2010	01/01/9999
731	Pompiers volontaires - travailleurs manuels	091	3	6	01/01/1900	01/01/9999

Code	125-117	Code	Code	Type de	Date de début	Date de fin de
APL	Libellé	ONSS	présence	travailleur	de validité	validité
732	Pompiers volontaires - travailleurs intellectuels	401	3	6	01/01/1900	01/01/9999
741	Artistes	46	3	4	01/01/1900	01/01/9999
761	Parents d'accueil reconnus	497	3	5	01/04/2003	01/01/9999
771	Chômeurs avec complément d'entreprise (RCC)	879	1	15	01/04/2010	01/01/9999
842	Cotisation régime de pension complémentaire contractuels	835	2	10	01/01/2010	01/01/9999
843	Cotisation régime de pension complémentaire - contractuels - Anvers et Bruges	835	2	10	01/01/2010	01/01/9999
844	Cotisation régime de pension complémentaire contractuels - bonus	835	2	10	01/01/2014	01/01/9999
845	Cotisation pour le Service Social Collectif du SFP	/	2	12	01/01/2005	01/01/9999
846	Cotisation pour le Service Social Collectif de la police	/	2	12	01/01/2005	01/01/9999
847	Cotisation pour le Service Social Collectif - Flandre	/	2	12	01/01/2010	01/01/9999
851	Cotisation spéciale due sur les réserves constituées par les employeurs en vue de la formation d'une pension extra-légale	851	5	9	01/01/1900	30/09/2011
855	Cotisation du chômage de 1,69 % (AR 401)	/	2	9	01/01/1900	01/01/9999
856	Cotisation spéciale destinée au financement de la sécurité sociale (loi du	/	2	9	01/01/1900	01/01/9999
	30.03.1994 portant financement de la sécurité sociale)					
857	Cotisation de chômage de 1,60 % (AR 401)	/	2	9	01/07/2009	01/01/9999
861	Cotisation de solidarité sur les participations aux bénéfices	861	5	9	01/01/2010	01/01/9999
862	Cotisation de solidarité pour l'usage d'un véhicule de société à des fins privées ou pour le déplacement domicile-lieu de travail	862	4	14	01/01/2005	01/01/9999
864	Cotisation spéciale due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale ; versements directs aux extravailleurs	864	5	9	01/10/2011	01/01/9999
865	Cotisation spéciale due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale ; versements dans le cadre d'un plan d'entreprise	865	5	9	01/10/2011	01/01/9999
867	Cotisation spéciale supplémentaire due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale qui dépassent un montant déterminé	867	4	14	01/10/2012	01/01/9999

Code	Liball 4	Code	Code	Type de	Date de début	Date de fin de
APL	Libellé	ONSS	présence	travailleur	de validité	validité
870	Cotisation due sur le (double) pécule de vacances à l'exception des	/	5	9	01/01/1900	01/01/9999
	mandataires et du personnel de police contractuel					
871	Cotisation due sur le (double) pécule de vacances des mandataires, du	/	5	9	01/01/2005	01/01/9999
	personnel de police contractuel et des stagiaires en vue d'une nomination					
	à titre définitif - régime de vacances secteur privé					
872	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur bénéficiant du	277	2	15	01/04/2012	01/01/9999
	chômage avec complément d'entreprise (RCC) - secteur non marchand - à					
	partir du 01/04/2012					
873	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur bénéficiant du régime de	276	2	15	01/04/2012	01/01/9999
	chômage avec complément d'entreprise (RCC) - fixée sur base de l'âge au					
	début du RCC - à partir du 01/04/2012					
874	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur bénéficiant du	278	2	15	01/04/2012	01/01/9999
	chômage avec complément d'entreprise (RCC) - période de reconnaissance					
	comme entreprise en restructuration - à partir du 01/04/2012					
879	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur bénéficiant du chômage	270	2	15	01/04/2010	01/01/9999
	avec complément d'entreprise (RCC) - dégressive en fonction de l'âge - à					
	partir du 01/04/2010					
880	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur bénéficiant du	271	2	15	01/04/2010	01/01/9999
	chômage avec complément d'entreprise (RCC) - secteur non marchand - à					
	partir du 01/04/2010					
881	Cotisation patronale spéciale pour un travailleur bénéficiant du chômage	273	2	15	01/04/2010	31/12/2015
	avec complément d'entreprise (RCC) - fixée sur base de l'âge au début de					
	la RCC - à partir du 01/04/2010					
882	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur bénéficiant du	274	2	15	01/04/2010	01/01/9999
	chômage avec complément d'entreprise (RCC) - période de					
	reconnaissance comme entreprise en difficulté					
884	Cotisation patronale spéciale réduite pour un travailleur bénéficiant du	275	2	15	01/04/2010	31/12/2015
	chômage avec complément d'entreprise (RCC) - période de reconnaissance					
	comme entreprise en restructuration - à partir du 01/04/2010					

Code	Libellé	Code	Code	Type de	Date de début	Date de fin de
APL	Libene	ONSS	présence	travailleur	de validité	validité
886	Retenue personnelle pour un travailleur bénéficiant du chômage avec	295	2	15	01/04/2010	01/01/9999
	complément d'entreprise (RCC)					
889	Cotisation de solidarité sur les amendes de circulation remboursées par	889	2	9	01/01/2009	01/01/9999
	l'employeur					
891	Cotisation pension personnel nommé régime commun des pensions	/	2	10	01/01/1900	31/12/2011
892	Cotisation pension personnel nommé régime des nouveaux affiliés	/	2	10	01/01/1900	31/12/2011
893	Cotisation pension personnel nommé de la police locale intégrée	/	2	10	01/01/1900	31/12/2011
894	Cotisation pension - personnel nommé - détachés syndicaux	/	2	11	01/07/2009	01/01/9999
896	Cotisation du chômage de 1,69 % (AR 401) - détachés syndicaux	/	2	11	01/07/2009	01/01/9999
897	Cotisations de sécurité sociale - détachés syndicaux	/	2	11	01/07/2009	01/01/9999
898	Cotisations sur indemnité pour période d'incapacité temporaire en raison	/	2	13	01/01/1900	01/01/9999
	d'une maladie professionnelle reconnue					
899	Exonération complète des cotisations	/	2	11	01/01/1900	01/01/9999

Commentaire code presence

- 1 = uniquement autorisé pour le code travailleur (zone 00037)
- 2 = uniquement autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082)
- 3 = autorisé pour le code travailleur (zone 00037) et le code travailleur cotisation (zone 00082)
- 4 = uniquement autorisé pour le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)
- 5 = autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082) et le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)

Commentaire Type de travailleur

- 1 Ouvrier
- 2 Employé
- 3 Statutaire
- 4 Artiste
- 5 Parent d'accueil reconnu
- 6 Autre cotisation ordinaire
- 7 Etudiant
- 8 Statutaire licencié
- 9 Cotisation supplémentaire

- 10 Cotisation de pension
- 11 Cotisation non due
- 12 Autres cotisations spéciales
- 13 Maladies professionnelles
- 14 Cotisation non liée à une personne physique
- 15 Prépensionné

Date de publication: 23/02/2017

Contenu de l'annexe: 1











AN2016-1-FR29.pdf AN2016-1-FR29.doc AN2016-1-FR29.xlsx AN2016-1-FR29.txt AN2016-1-FR29.xml Information Intermédiaire:

Code	Libellé	Code présence	Date de début de validité	Date de fin de validité
951	Agents contractuels - régime de vacances secteur privé et régime accidents du travail secteur public	6	01/01/1900	01/01/9999
952	Agents contractuels - régime de vacances secteur public et régime accidents du travail secteur public	6	01/01/1900	01/01/9999
953	Agents définitifs - régime commun des pensions	6	01/01/1900	31/12/2011
954	Agents définitifs - régime de pension - nouveaux affiliés à l'Office	6	01/01/1900	31/12/2011
955	Agents définitifs - caisse propre de pension	6	01/01/1900	31/12/2011
956	Agents définitifs - régime de pension - institution de prévoyance	6	01/01/1900	31/12/2011
957	Agents définitifs - régime de pension - personnel de police	6	01/01/1900	31/12/2011
958	Catégories spéciales	6	01/01/1900	01/01/9999
959	Travailleurs qui ne sont plus en service	6	01/01/1900	01/01/9999
971	Nommés - fonds de pension solidarisé - ex-régime commun	6	01/01/2012	01/01/9999
972	Nommés - fonds de pension solidarisé - ex-régime des nouveaux affiliés + adhérents après le 31-12-2011 au taux supérieur	6	01/01/2012	01/01/9999
973	Nommés - fonds de pension solidarisé - police locale	6	01/01/2012	01/01/9999
974	Nommés - fonds de pension solidarisé - adhérents après le 31-12-2011 au taux inférieur	6	01/01/2012	01/01/9999
975	Nommés - régime de pension propre ou régime de pension institution de prévoyance	6	01/01/2012	01/01/9999
976	Nommés - fonds de pension solidarisé - ex- institution de prévoyance au taux spécifique	6	01/01/2012	01/01/9999
977	Nommés - pool des parastataux (loi du 28-4-1958)	6	01/01/2015	01/01/9999
978	Nommés - pension à charge du trésor public	6	01/01/2015	01/01/9999
981	Agents contractuels - régime de vacances secteur privé et régime accidents du travail secteur privé	6	01/07/2013	01/01/9999
982	Agents contractuels - régime de vacances secteur public et régime accidents du travail secteur privé	6	01/07/2013	01/01/9999

Commentaire code présence

Code présence 4 : Uniquement autorisé dans une cotisation non liée à une personne physique

Code présence 6 : Autorisé dans une ligne travailleur (bloc) et dans une cotisation non liée à une personne physique

NUMERO DU BLOC: 90059 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

Formulaire (Label XML : Form)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer un formulaire.

CONTENU (ZONES): 00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE

00218 - DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE 00299 - HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE

00110 - STATUT DE L'ATTESTATION 00297 - TYPE DU FORMULAIRE

BLOCS LIES: 90082 - Référence; 90244 - Identification de la déclaration employeur

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE

*CONDITION: Indispensable

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90059-091	В
Pas de données	90059-134	В
Non admis	90059-146	В

NUMERO DU BLOC: 90082 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

Référence (Label XML : Reference)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de préciser des références relatives à un ou plusieurs formulaires ; un

formulaire pouvant être une déclaration DmfA originale, une déclaration de modification DmfA, une

DRS, une demande de renseignements, une déclaration Dimona, etc.

CONTENU (ZONES): 00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE

00298 - ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE 00222 - NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 2 CARDINALITE MAX: 3

PRESENCE

*CONDITION: Insdispensable

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90082-091	В

NUMERO DU BLOC: 90244 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

Identification de la déclaration employeur (Label XML : IDEmployerDeclaration)

DESCRIPTION:Bloc fonctionnel qui permet de communiquer les données d'identification du niveau "déclaration

employeur" de la déclaration originale à l'employeur ou son secrétariat social.

CONTENU (ZONES): 00013 - ANNÉE - TRIMESTRE

00011 - NUMÉRO ONSS 00012 - NOTION CURATELLE

00109 - NUMÉRO PPL

00014 - NUMÉRO D'ENTREPRISE

00534 - IDENTIFIANT PERMANENT DE LA DÉCLARATION EMPLOYEUR

BLOCS LIES: 90245 - Identification de la personne physique; 90247 - Identification de la cotisation non liée à une

personne physique; 90297 - Identification du véhicule de société

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION: Indispensable

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90244-091	В
Pas de données	90244-134	В
Non admis	90244-146	В

NUMERO DU BLOC: 90245 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

Identification de la personne physique (Label XML : IDNaturalPerson)

DESCRIPTION:Bloc fonctionnel qui permet de communiquer les données d'identification du niveau "personne

physique" de la déclaration originale à l'employeur ou son secrétariat social.

CONTENU (ZONES): 00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS

00615 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE 00549 - IDENTIFIANT PERMANENT DE LA PERSONNE PHYSIQUE

00548 - IDENTIFIANT PERMANENT DE LA PERSONNE PHYSIQUE DÉCLARÉE 00620 - NUMÉRO DE VERSION DE LA PERSONNE PHYSIQUE DÉCLARÉE 00493 - NOM DU TRAVAILLEUR DÉCLARÉ DANS LA DÉCLARATION ORIGINALE 00494 - PRÉNOM DU TRAVAILLEUR DÉCLARÉ DANS LA DÉCLARATION ORIGINALE

BLOCS LIES: 90248 - Identification de la ligne travailleur - PID

CARDINALITE MIN.: CARDINALITE MAX:

PRESENCE

*CONDITION: Facultatif

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES: Présent si présent dans la déclaration initialement introduite

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90245-091	В
Pas de données	90245-134	В
Non admis	90245-146	В

NUMERO DU BLOC: 90246 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

Identification de l'occupation (Label XML : IDOccupation)

DESCRIPTION:Bloc fonctionnel qui permet de communiquer les données d'identification du niveau "occupation"

dans une "ligne travailleur" de la déclaration originale à l'employeur ou son secrétariat social.

CONTENU (ZONES): 00043 - NUMÉRO D'OCCUPATION

00619 - NUMÉRO DE VERSION DE L'OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR 00617 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - OCCUPATION DE LA LIGNE TRAVAILLEUR

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 99

PRESENCE

*CONDITION: Facultati

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES: Présent si présent dans la déclaration initialement introduite

Intitulé anomalle	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90246-091	В
Pas de données	90246-134	В
Non admis	90246-146	В

NUMERO DU BLOC: 90247 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

Identification de la cotisation non liée à une personne physique (Label XML : IDContUnrelatedToNP)

DESCRIPTION:Bloc fonctionnel qui permet de communiquer les données d'identification du niveau "cotisation non

liée à une personne physique" de la déclaration originale à l'employeur ou son secrétariat social.

CONTENU (ZONES): 00019 - CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR POUR LAQUELLE UNE COTISATION NON LIÉE À

UNE PERSONNE PHYSIQUE EST DUE

00020 - CODE TRAVAILLEUR POUR UNE COTISATION QUI N'EST PAS LIÉE À UNE

PERSONNE PHYSIQUE

00611 - NUMÉRO DE VERSION COTISATION NON LIÉE À UNE PERSONNE PHYSIQUE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE

*CONDITION: Facultatif

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES: Présent si présent dans la déclaration initialement introduite

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90247-091	В
Pas de données	90247-134	В
Non admis	90247-146	В

DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017 NUMERO DU BLOC: 90248 **VERSION: 2017/1**

> Identification de la ligne travailleur - PID (Label XML : IDWorkerRecord)

Bloc fonctionnel qui permet de communiquer les données d'identification du niveau "ligne travailleur" de la déclaration originale à l'employeur ou son secrétariat social. **DESCRIPTION:**

CONTENU (ZONES): 00036 - CATÉGORIE DE L'EMPLOYEUR

00037 - CODE TRAVAILLEUR

00610 - NUMÉRO DE VERSION LIGNE TRAVAILLEUR 00616 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - LIGNE TRAVAILLEUR

BLOCS LIES: 90246 - Identification de l'occupation

CARDINALITE MIN.: 1 CARDINALITE MAX:

PRESENCE

*CONDITION: Présent dans DmfA PID si présent dans la déclaration initialement introduite

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90248-091	В
Pas de données	90248-134	В
Non admis	90248-146	В

NUMERO DU BLOC: 90249 **VERSION: 2017/1** DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

DmfAPID (Label XML : DmfAPID)

Elément racine du message XML permettant de communiquer à l'expéditeur des déclarations DmfA les éléments d'identifications nécessaires pour pouvoir faire des mise à jour d'une déclaration **DESCRIPTION:**

originale

CONTENU (ZONES):

BLOCS LIES: 90059 - Formulaire

CARDINALITE MIN.: CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION:
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES: Indispensable

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90249-001	В
Root inconnu	90249-089	В
Non admis	90249-146	В

NUMERO DU BLOC: 90297 VERSION: 2017/1 DATE DE PUBLICATION: 23/02/2017

Identification du véhicule de société (Label XML : CompanyVehicleID)

DESCRIPTION:Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données identifiantes pour un véhicule de société.

CONTENU (ZONES): 00781 - NUMÉRO DE PLAQUE

00782 - NUMÉRO DE VERSION VÉHICULE DE SOCIÉTÉ

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE

*CONDITION: Cardinalité 0 si la société ne dispose pas d'un véhicule de société.

Cardinalité 1 ... * si la société dispose d'au moins un véhicule de société

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90297-091	В